



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

#### SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Feutre de fibre de verre de Type IV
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Armature de feutre de fibre de verre saturé d'asphalte.
NUMÉROS DES PRODUITS	0640092
FAMILLE CHIMIQUE	Sans objet.
FORMULE	Asphalte sur/dans armature de fibre de verre.
UTILISATION DU PRODUIT	Sous-couche pour toiture.
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO Ltée 71 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V8
SITE WEB	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

#### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

##### CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Les produits indiqués plus haut sont considérés comme étant des articles d'utilisation finale ou manufacturés; ils ne sont donc pas inclus dans le champ d'application du SIMDUT 2015 et du Système général harmonisé (SGH). En tant que tels, les éléments d'étiquetage et de classification de SGH/SIMDUT ne sont pas inclus dans la présente Fiche de données de sécurité.

MOT-INDICATEUR	Sans objet.
SYMBOLE(S)	Sans objet.
CLASSIFICATION	Sans objet.
MENTIONS DE DANGER	H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
MISES EN GARDE	P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. P260 Éviter d'inhaler la poussière /les émanations /les gaz/ les brouillards /les vapeurs /les pulvérisations. P264 Se laver à fond après la manutention. P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. P281 Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin P314 Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaise.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

#### SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Asphalte oxydé (Bitume)	70	64742-93-4
Armature de fibre de verre	30	65997-17-3

#### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

**INHALATION** Si la victime est affectée par l'odeur d'asphalte, l'amener à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

**INGESTION** Non susceptible d'être ingéré. Si ingéré, se rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et obtenir immédiatement des soins médicaux.

**CONTACT CUTANÉ** Premiers soins de routine pour des coupures et des abrasions causées par la manutention. Se laver les mains avec eau et savon après manutention.

**CONTACT OCULAIRE** Rincer abondamment l'œil ou les yeux à grande eau pendant 15 minutes au moins, Consulter un médecin si l'œil ou les yeux est/sont enflammé/s.

**SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES** Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.

**SOINS MÉDICAUX** Information non disponible.

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**AGENTS EXTINCTEURS** Eau pulvérisée, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

**LUTTE CONTRE L'INCENDIE** Information non disponible.

**INFLAMMABILITÉ PROPRIÉTÉS :** Ininflammable.

**POINT D'ÉCLAIR** Sans objet.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

ZONE D'INFLAMMABILITÉ  
DANS L'AIR Sans objet.

TEMPÉRATURE D'AUTO-  
INFLAMMATION Sans objet.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE  
POUR LES POMPIERS Utiliser un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH lors d'une exposition aux flammes ou à l'incendie provenant du produit, étant donné que ce dernier dégage des émanations très toxiques lors de sa détérioration thermique.

#### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE Assurer une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle comme décrit à la Section 8 – Contrôle de l'exposition et protection personnelle.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES Information non disponible.

GESTION DES DÉVERSEMENTS Utiliser les mesures d'entretien normales. Ramasser les gros morceaux et les mettre au rebut conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

#### SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANUTENTION Lors de la manutention du matériau, porter l'équipement de protection individuelle décrit à la Section 8 – Contrôle de l'exposition et protection personnelle.

PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE Entreposer dans un endroit sec et protégé des intempéries, des températures élevées et des flammes/étincelles.

AUTRES PRÉCAUTIONS Se conformer aux normes de sécurité locales et aux codes locaux concernant les travaux de toiture. Utiliser toujours un dispositif de protection contre les chutes lors de travaux de toiture. Ne pas marcher sur le matériau qui n'a pas encore été fixé sécuritairement au platelage.

#### SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Émanations d'asphalte oxydé (bitume)*	TWA : 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup>	Information non disponible	TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup>

\*On ne prévoit aucune exposition dans des conditions d'utilisation normales.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

MESURES D'AMÉNAGEMENT	Si la ventilation générale n'est pas adéquate pour contrôler la quantité dans l'air, utiliser la ventilation par aspiration à la source.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :	
PROTECTION RESPIRATOIRE	Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Si les niveaux de poussière ou d'émanation d'asphalte sont plus élevés que les limites d'exposition acceptables, porter un appareil respiratoire de protection approuvé par le NIOSH.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Réduire au minimum le contact avec la peau. Porter des gants de protection lors de la manutention du matériau.
PROTECTION DES YEUX	Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si nécessaire.
MESURES D'HYGIÈNE	Se laver les mains à l'eau et au savon après la manutention.
AUTRES CONTRÔLES	Si le contact ne peut être évité, porter l'équipement de protection nécessaire.

#### SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Matériau en feuille noir.
ODEUR	Légère odeur d'asphalte.
SEUIL OLFACTIF	Information non disponible.
pH	Information non disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Information non disponible.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Sans objet.
POINT D'ÉCLAIR	Sans objet.
TAUX D'ÉVAPORATION	Sans objet.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Sans objet.

**FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV**

PRESSION DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ DE VAPEUR	Information non disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Insoluble.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Information non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	> 1,0
VISCOSITÉ	Information non disponible.

**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

## RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable à température ambiante.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Information non disponible.
CONDITIONS À ÉVITER	Éviter la chaleur excessive, les étincelles ou les flammes.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Information non disponible.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Co <sub>x</sub> , SO <sub>x</sub> , NO <sub>x</sub> , fumée et sulfure d'hydrogène.

**SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ**

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	<p>MISE EN GARDE : ce produit peut contenir des bitumes oxydés. En 2013, le Centre International de Recherche sur le Cancer (le « CIRC ») a publié une monographie concluant que « [traduction] les expositions professionnelles aux bitumes oxydés et à leurs émissions, lors des travaux de toiture, sont probablement cancérogènes pour l'homme ». Cette mise en garde peut être mise à jour au moment où une décision définitive est rendue et que le CIRC publie sa monographie sur la question. Classification du CIRC : Groupe 2A.</p>
--------------------------	---

Le CIRC a décidé qu'il existait, chez les humains, des « preuves limitées » de la cancérogénicité des expositions professionnelles aux



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

bitumes et aux émissions de bitume lors des travaux de toiture et d'asphalte coulé. Le CIRC a également décidé qu'il existait, chez les animaux de laboratoire, des « preuves suffisantes » de la cancérogénicité des condensats de fumées dégagées par les bitumes oxydés. Toutes les autres preuves de cancérogénicité chez les humains et chez les animaux de laboratoire ont été jugées « inadéquates » ou « limitées ». La nature physique de ce produit peut contribuer à limiter les risques liés à l'inhalation des bitumes oxydés lors de son application à l'état durci. Toutefois, les manipulations physiques de ce produit (p. ex., lors de travaux de meulage, de forage et de démolition) peuvent libérer des poussières contenant des bitumes oxydés. La combustion ou l'échauffement de ce produit peuvent causer l'émission de fumées, de vapeurs ou de brouillards.

CONDITIONS MÉDICALES  
EXISTANTES POUVANT  
ÊTRE AGGRAVÉES PAR  
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE  
D'EXPOSITION

Inhalation.

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Aucun effet n'est connu.

PEAU Aucun effet n'est connu.

INHALATION L'odeur d'asphalte peut causer une légère irritation des voies respiratoires, des nausées, des céphalées et/ou des étourdissements.

INGESTION L'ingestion est peu probable. Si ingéré, peut causer une irritation du tube digestif.

STOT (TOXICITÉ  
PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION UNIQUE

Information non disponible.

STOT (TOXICITÉ  
PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION RÉPÉTÉE

Information non disponible.

CANCÉROGÉNITÉ

L'asphalte oxydé est inscrit au Groupe 2A du CIRC (probablement cancérogène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA  
REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT  
DE LA PROGÉNITURE

Information non disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ Information non disponible.

MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES Information non disponible.

#### SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ Information non disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Information non disponible.

BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ Information non disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Information non disponible.

#### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS Éliminer les déchets conformément aux réglementations applicables d'ordre fédéral, provincial et municipal.

#### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information non disponible.

#### SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Information non disponible.

#### SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) Le 16 janvier 2020

REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU (Nouvelle fiche)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1284

### FEUTRE DE FIBRE DE VERRE DE TYPE IV

FDS PRÉPARÉE PAR	Service de santé, sécurité et environnement
INFORMATION GÉNÉRALE	1-888-766-2468
SITE WEB	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ	Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.

REMARQUE : en vertu des règlements gouvernementaux, une FDS n'est pas exigée pour le présent matériau, car il s'agit d'un produit d'utilisation finale.